

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)**

Séance du 17 novembre 2021

<u>REPUBLIQUE FRANCAISE</u>		
<u>DEPARTEMENT du CANTAL</u>		
Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22
<hr/>		
Date de la convocation : 5 novembre 2021 Date d'affichage : 8 novembre 2021		
Vote : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0		
L'an deux mille vingt et un le dix-sept du mois de Novembre		
A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.		
<u>Présents :</u> Aurélien TISSIER, Pierre JUILLARD, Béatrice THOMAS, Véronique BOREL, Danielle ROLLAND, Pierrick ROCHE, Christian GRAS, Jean BOUCHER, Gilles CHABRIER, Félix ROCHE, Christian PICHOT-DUCLOS, Magali CRAUSER, Roland VIDAL, Robert PISSAVY, Eric TUPHE, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Alain BARRES, Flore COUTURE, Dimitri OCTAVIE.		
<u>Présents par procuration :</u> Françoise ALRIQ donne pouvoir à Pierre JUILLARD, Vanessa BESSON donne pouvoir à Roland VIDAL, Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Véronique BOREL.		
<u>Absent :</u> Béatrice CHEVALLET		
<u>Secrétaire de Séance :</u> Pierrick ROCHE		

OBJET : CREATION D'UNE MICRO-CRECHE A MURAT

Vu l'étude des besoins établie avec les services de la Caisse d'Allocations Familiales constatant la nécessité de créer un accueil collectif pour la petite enfance ;

Vu l'opportunité d'installer une micro-crèche au premier étage du Centre Léon Boyer ;

Considérant la volonté du Conseil municipal de renforcer l'attractivité de la commune pour les jeunes familles afin de répondre au défi démographique ;

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal la création d'une micro-crèche de douze places sur le territoire de la commune de Murat et la sollicitation de tous les financements nécessaires à sa réalisation.

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/11/2021 015-200071702-20211117-DE_2021_115-DE

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

AUTORISE la création d'une micro-crèche de douze places sur le territoire de la commune de Murat.

DEMANDE les agréments nécessaires aux partenaires institutionnels de la Petite Enfance.

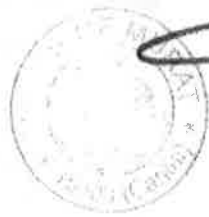
DEMANDE les subventions nécessaires à la création et au fonctionnement de la structure.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,



Gilles CHABRIER

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Il pourra également être consulté sur le site Internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/11/2021 015-200071702-20211117-DE_2021_115-DE